

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : Ensemble pour les quartiers

Délibération n° : 517

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191267

Direction en charge : Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

Objet : Avenant n°1 - Convention de groupement de commandes avec Saint-Étienne Métropole pour la réalisation d'un accord-cadre multi-attributaire pour une mission de conseil et conception d'interventions en matière de design - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : Ensemble pour les quartiers

Délibération n° : 517

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191267

Direction en charge : Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

Objet : Avenant n°1 - Convention de groupement de commandes avec Saint-Étienne Métropole pour la réalisation d'un accord-cadre multi-attributaire pour une mission de conseil et conception d'interventions en matière de design - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Étienne en date du 16 septembre 2019, une convention de groupement de commandes a été approuvée (avec Saint-Etienne Métropole) afin d'organiser de manière commune une procédure de consultation pour une mission de conseil et conception d'interventions en matière de design en application de l'article L2113-6 du code de la commande publique.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'article 1 de la convention de groupement de commandes prévoit que l'accord cadre comprendra 3 lots et qu'il pourra être retenu 3 à 5 entreprises maximum par lot.

Suite à la réalisation d'un bilan de l'actuel accord cadre qui se termine le 11 avril 2020, il est pertinent pour cette nouvelle procédure de ne pas allouer et de retenir au maximum entre 3 et 6 attributaires (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Il est donc nécessaire de conclure un avenant afin de modifier la convention de groupement de commandes susvisée.

□ **Contenu :**

L'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes prévoit que le futur accord cadre ne sera pas alloué. D'autre part, il s'agira d'un accord cadre multi attributaire avec au maximum entre 3 et 6 attributaires (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de St-Etienne, Saint-Etienne Métropole

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

| ◦ Financement | Ville | Département | Région | Etat | Europe | Autres |
|--------------------------------|-------|-------------|--------|------|--------|--------|
| Investissement | | | | | | |
| Fonctionnement | | | | | | |
| dont personnel supplémentaire | | | | | | |
| dont prestations particulières | | | | | | |

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes avec Saint-Etienne Métropole pour la réalisation d'un accord-cadre multi-attributaire pour une mission de conseil et conception d'interventions en matière de design,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cet avenant n°1 à la convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

| | |
|--|---|
| Décision : Proposition adoptée | Imputation budgétaire |
| Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s) | |
| | Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée |
| | Christiane JODAR |